

De : Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca [mailto:Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca]

Envoyé : 12 décembre 2012 11:46

À : 8reserves-abitibi-temiscamingue

Cc : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : Question 6 du DQ3

294

DQ3.3

Projets de réserves de biodiversité et de réserve aquatique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

6213-01-003

Référence : Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue

Questions complémentaires du 5 décembre 2012 (DQ3, n^{os} 4 à 9)

Question 6

Pour la réserve de biodiversité projetée du lac St-Cyr, la légende des cartes DB28.1 et DB28.2 ne correspond pas à celle de la figure 87 du document PR1 présentée par le MDDEFP, la classe d'âge 110 ans et plus du document PR1 correspondant à la classe d'âge 40-80 ans dans le document DB28.

Quelle est la bonne légende ?

Bonjour Madame Harvey,

Voici des explications qui devraient permettre de répondre à la question no 6 du DQ3, portant sur les classes d'âge de la figure 87 du document PR1.

La figure 87 du document PR1, élaboré par le MDDEFP, a été réalisée à partir d'une méthode plutôt élémentaire, laquelle ne permet pas, selon le MRN, de fournir un portrait précis du couvert forestier.

À la lumière d'échanges récents avec le MDDEFP il apparaît que ce ministère aurait réalisé la figure 87 à partir des données forestières du SIEF (Système d'information écoforestière du MRN). La méthode alors utilisée consistait à considérer uniquement l'information relative à la classe d'âge attribuée à chaque polygone de peuplement. Par exemple, pour un peuplement appartenant à une classe d'âge 30-70 ans dans SIEF, l'analyste du MDDEFP aurait vraisemblablement considéré le peuplement comme étant plus près d'avoir 70 ans que 30 ans d'âge. Une classe d'âge ne permet pourtant pas d'estimer l'âge dominant d'un peuplement.

Avec l'interprétation faite par le MDDEFP, il appert qu'on aurait ensuite attribué une nouvelle classe d'âge, tel que présentée dans la figure 87, en l'occurrence la classe d'âge de 40-80 ans.

Cette méthode ne permet pas de présenter un portrait juste du couvert forestier. Pour arriver à un portrait plus acceptable, il aurait fallu d'abord utiliser une donnée offrant un âge de référence des peuplements. Les cartes calculs, disponibles pour chaque unité d'aménagement, nous offrent une information précieuse, soit l'âge de courbure des peuplements à l'année référence 2008. À partir de cette information, il est possible de faire vieillir ou rajeunir virtuellement nos peuplements. En ajoutant à cela les historiques de coupe pour les périodes dont on souhaite avoir le portrait, nous pouvons obtenir un résultat assez représentatif du couvert forestier à une année donnée.

C'est précisément la méthode qu'a utilisée le MRN pour l'élaboration des portraits 2002 et 2012 des peuplements forestiers de la réserve de biodiversité projetée

du lac Saint-Cyr et des agrandissements proposés (voir les nouvelles cartes envoyées au BAPE le 11 décembre 2012). Voici les différentes étapes de la méthode utilisée pour la réalisation de ces portraits :

Étape 1 : Ajout des champs d'âges estimés pour 2002 et pour 2012 à la carte calcul du 3e décennal de l'unité d'aménagement forestier UAF-08751.

Étape 2 : Ajustement de l'âge estimé pour 2002 par la soustraction de 6 années à partir du champ présentant les âges des peuplements à l'année 2008 de référence (âge de courbure). Par exemple, pour un peuplement d'âge moyen de 45 ans en 2008, on peut estimer que ce peuplement avait plutôt 39 ans en 2002.

Étape 3 : Ajustement de l'âge estimé pour 2012 par l'addition de quatre années à partir du champ présentant les âges des peuplements à l'année 2008 de référence (âge de courbure). Par exemple, pour un peuplement d'âge moyen de 76 ans en 2008, on peut estimer que ce peuplement aurait plutôt 80 ans en 2012.

Étape 4 : Attribution des classes d'âge pour 2002 et pour 2012 à partir des âges estimés. Les âges de 0 à 39 ans estimés pour 2002 et 2012 se sont vu attribuer la classe d'âge 0-40 ans, ceux entre 40 et 79 ans se sont vu attribuer la classe d'âge 40-80, puis ceux de plus de 79 ans ont été classés dans la catégorie 80 ans et plus.

Étape 5 : Pour le portrait de 2002 : mise à jour des classes d'âge à partir des données d'historique de coupe de 1970 à 2002. On peut donc ajuster les classes d'âge selon les occurrences de coupes forestières.

Étape 6 : Pour le portrait de 2012 : mise à jour des classes d'âge à partir des données d'historique de coupe de 2002 à 2011. À noter que les rapports d'historique de coupe de 2011-2012 ne sont pas encore disponibles. On peut donc ajuster les classes d'âge selon les occurrences de coupes forestières.

Étape 7 : Finalement, compilations des superficies par classes d'âge corrigées (0-40 ans, 40-80 ans et 80 et +) pour les deux portraits (2002 et 2012).

Bien que cette méthode comprenne son lot d'incertitudes liées à la qualité et à la disponibilité des données, elle demeure plus juste et plus près de la réalité terrain que le résultat obtenu par la méthode utilisée par le MDDEFP pour la figure 87. Cette dernière ne permet pas d'estimer l'âge des peuplements à l'année souhaitée pour la présentation.

J'espère que ces précisions permettront à la Commission de comprendre les différences remarquées dans les cartes produites par les deux ministères.

Mes salutations

Claire Firlotte

Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue

Ministère des Ressources naturelles

70 avenue Québec

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Tél: 819 763-3388 poste 263

Télééc. : 819 763-3216

Courriel: claire.firlotte@mrfn.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.